

PROCÈS VERBAL

Club d'Échecs de Maisons-Laffitte

Comité Directeur du 12 juillet 2009

Ouverture de Séance :

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

Date : 12 juillet 2009 à 22h00.

Feuille de Présence, Procurations, Quorum :

Présent: 5 : Pascal Palisseau, Christophe Roumégous, Luc Probert, Vladimir Djordjevic, Rémy Zilliox.

Absent mais représenté : 1 : Damien Lebrun, représenté par Pascal Palisseau.

Absent non représenté : 0

Le quorum est atteint.

Approbation des Procès Verbaux des Assemblées Générales du 19 juin :

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'USML Échecs est approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur.

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du Club d'Échecs de Maisons-Laffitte est approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur.

Liste des Membres Fondateurs :

La « Liste des Membres Fondateurs » est présentée par le Secrétaire Général. Il indique que le quorum de l'Assemblée Générale sera donc calculé sur la base de ces 49 membres pour le reste de l'année 2009.

La « Liste des Membres Fondateurs » est adoptée à l'unanimité du Comité Directeur.

Formalités Préfectorales et Fédérales

Le Président a procédé à la déclaration de l'association à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 24 juin 2009. Le récépissé de déclaration a bien été délivré par le sous-préfet. Nous attendons maintenant la parution au Journal Officiel.

Le Secrétaire Général a pris contact avec les instances fédérales pour signifier le changement de forme juridique et de statuts du club. Cette action poursuit son cours.

Compte en Banque et Procurations :

Le Président a ouvert un compte en banque au nom du « Club d'Échecs de Maisons-Laffitte » auprès du « Crédit Agricole » de Maisons-Laffitte.

Le Président propose que le Trésorier du club ait la procuration sur le compte en banque. Le Comité Directeur approuve cette proposition par 5 voix pour et 1 abstention.

Le Trésorier indique qu'il serait pratique de pouvoir accéder aux relevés de compte en banque par Internet.

Gestion Financière du Club :

Le Secrétaire Général rappelle les points suivants des statuts :

- le compte de résultat de l'exercice 2008-2009 ainsi que le bilan financier de l'association au 31 août 2009 doivent être présentés et approuvés lors d'une Assemblée Générale au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice. Cela impose la tenue d'une Assemblée Générale avant le 28 février 2010.
- le budget prévisionnel de l'exercice 2009-2010 doit être adopté par le Comité Directeur avant le début de la saison.

La priorité du Trésorier est donc de préparer le budget 2009-2010 qui devra être adopté par le Comité Directeur en début de saison.

Désignation du Responsable Jeunes :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de nommer Rémy Zilliox « Responsable Jeunes » pour la saison 2009-2010.

École d'Échecs :

Le Président précise que, lors de son rendez-vous avec Richard Navez, maire-adjoint de Maisons-Laffitte, des solutions pour trouver des salles le samedi après-midi ont été abordées. « L'École d'Échecs » pourra donc ouvrir le samedi après-midi comme souhaité. Il reste cependant à déterminer les salles retenues.

Le Championnat des Yvelines Jeunes 2009 aura lieu le dimanche 8 novembre à Vélizy. C'est une date très importante de ce début de saison qu'il conviendra de préparer au mieux.

Formations :

Luc Probert a suivi la formation continue obligatoire d'arbitrage à Bonnières-sur-Seine le 20 juin. Il conserve son titre d'Arbitre Fédéral 4 pour les 4 prochaines années.

Bruno Bonnin, Pascal Palisseau et Rémy Zilliox sont inscrits à la formation d'animateur organisée par la Ligue d'Ile-de-France à Paris du 25 au 28 juillet.

Comité Yvelines Échecs Structures :

Le Comité Départemental a créé un centre de formation départemental afin de favoriser l'émergence d'une « élite jeune » dans les Yvelines. Les meilleurs jeunes du département pourront bénéficier de 3 stages de formation de 2 jours tout-au-long de la saison 2009-2010.

Une réunion de rentrée est programmée par le Comité Départemental le dimanche 27 septembre avec les Présidents et les « Responsables Jeunes » des clubs des Yvelines. Le Président représentera le club lors de cette réunion.

Forum des Associations :

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 12 septembre. Pascal Palisseau, Christophe Roumégous et Vladimir Djordjevic pourront assurer une présence lors de cette journée. Les autres joueurs du club seront sollicités.

Une fiche descriptive de l'activité du club, préparée pour l'occasion, sera distribuée lors du forum.

Dates de Reprises des Activités du Club en Septembre :

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les dates de reprise suivantes :

- vendredi 4 septembre à 21h pour les adultes,
- samedi 19 septembre à 14h pour les jeunes.

Assemblée Générale de Début de Saison :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de convoquer l'Assemblée Générale le vendredi 9 octobre à 21h. L'ordre du jour sera fixé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Il comprendra au moins l'approbation du compte de résultats de l'exercice financier 2008-2009, du bilan moral et financier de l'association au 31 août 2009 et des Procès Verbaux des Assemblées Générales précédentes.

Prochain Comité Directeur :

Le prochain Comité Directeur se réunira le samedi 4 septembre 2009 à 21h30 au siège du club. Le Comité Directeur y adoptera le budget pour la saison 2009-2010 et déterminera l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 9 octobre.

Fin de Séance :

La séance est clôturée le lundi 13 juillet à 0h00.

Pièces annexes à ce Procès Verbal :

Feuille de Présence, Procuration de Damien Lebrun.

Le Président
Pascal Palisseau

Le Secrétaire Général
Christophe Roumégous